RHÔNE
LE DÉPARTEMENT

Pour la cinquième année consécutive, le Département du Rhône, en partenariat avec la Fondation pour l'Université de Lyon1 et la Chambre de commerce et d'industrie de **Lyon**, a remis le
Prix départemental annuel de l'innovation
.

Ce prix, doté d'un montant de 10 000 €, récompense une jeune entreprise bénéficiaire d'un prêt du Fonds départemental d'innovation.

Daniel MARTIN, conseiller général délégué à l'économie, Bernard SINOU, directeur général de la Fondation pour l'Université de Lyon et François BERGEZ, président de la commission industrie de la CCI de Lyon ont ainsi récompensé l'entreprise **Amoéba** à **Lyon** (8e), en présence de nombreux dirigeants d'entreprises.

L'**entreprise lauréate**, **Amoéba** à Lyon 8e est spécialisée dans le **traitement** de l'**eau**. C'est une société innovante qui développe, fabrique et commercialise des
produits
biologiques
de
rupture
et des
services
pour le
traitement
des
légionelles
, des
amibes
et du
biofilm
dans les eaux. Leurs solutions ouvrent une nouvelle voie de
traitement

biologique
du
risque
légionelles
et
amibiens
pour les
industriels
.

Le jury, composé de conseillers généraux, de membres de la Fondation, de la CCI, de représentants de l'enseignement supérieur et d'organismes spécialisés dans le domaine de l'innovation avait pré-sélectionné trois autres entreprises répondant aux critères arrêtés2.

 Cognik SAS à Ecully
Activité : Edition de systèmes de personnalisation pour plateformes de distribution de contenus dématérialisés multimédias.

 Ancrage Mobile Services / SYAM Distribution à Brignais
Activité : Prévention des risques professionnels.

 OScience Transfert à Villeurbanne
Activité : Recherche, développement et commercialisation de produits de soins pour la réparation des sillons cutanés (vieillissement cutané) à partir d'un actif innovant issu de la recherche médicale, sous la marque OScience Dr. Claire Bianchin.

1- La Fondation pour l'Université de Lyon est une fondation, reconnue d'utilité publique. Créée par décret du 23 mars 2012, publié au Journal Officiel le 29 mars 2012, elle s'appuie sur la fusion-transformation de la Fondation Scientifique de Lyon et du Sud-Est et de la Fondation Rhône-Alpes Futur. LE Département était les années précédentes partenaires de la Fondation scientifique de Lyon et du Sud-Est.

2- Innovation (solution nouvelle, durée dans le temps…), solidité et viabilité de l'entreprise (CA, fonds propres, perspectives commerciales…), structuration de l'entreprise (cohésion de l'équipe, complémentarité des compétences, partenariats…), intérêt social et environnemental (perspectives d'emploi, partenaires locaux, développement durable…)